



Rentrée scolaire 2024/2025 DOCUMENTS CANTINE

- Fiche individuelle de renseignements + règles de vie intérieur (partie signée) : à retourner en mairie (au guichet ou dans la boîte aux lettres),
- Fiche d'inscription à retourner en mairie.

Ces documents sont à compléter et à retourner pour chaque enfant même s'ils ont été fournis l'an passé pour le 16 août 2024 dernier délai.

- **Tarification sociale** : Le conseil municipal a voté la mise en place de la **tarification sociale de la cantine scolaire en fonction du quotient familial**, à compter de la rentrée 2023-2024 et pour 3 ans, selon les critères suivants :
 - QF inférieur à 300 : repas à 0 €
 - QF compris entre 300 et 1000 : repas à 1 €
 - QF au-delà de 1000 : repas à 4 €

Pour son application, merci de nous transmettre en même temps que les documents d'inscription à la cantine **votre fiche CAF** indiquant votre quotient familial. Ce document vous sera demandé en Septembre, en Janvier et en Mai.



Rentrée scolaire 2024/2025 DOCUMENTS CANTINE

- Fiche individuelle de renseignements + règles de vie intérieur (partie signée) : à retourner en mairie (au guichet ou dans la boîte aux lettres),
- Fiche d'inscription à retourner en mairie.

Ces documents sont à compléter et à retourner pour chaque enfant même s'ils ont été fournis l'an passé pour le 16 août 2024 dernier délai.

- **Tarification sociale** : Le conseil municipal a voté la mise en place de la **tarification sociale de la cantine scolaire en fonction du quotient familial**, à compter de la rentrée 2023-2024 et pour 3 ans, selon les critères suivants :
 - QF inférieur à 300 : repas à 0 €
 - QF compris entre 300 et 1000 : repas à 1 €
 - QF au-delà de 1000 : repas à 4 €

Pour son application, merci de nous transmettre en même temps que les documents d'inscription à la cantine **votre fiche CAF** indiquant votre quotient familial. Ce document vous sera demandé en Septembre, en Janvier et en Mai.